

Municipalité de Montilliez

Poliez-le-Grand, le 20 mai 2019

Au Conseil communal
de la Commune de Montilliez

Rapport de gestion de la commune de Montilliez pour l'année 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers (-ères),

Conformément aux dispositions de la loi
➤ sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c),
➤ du règlement du Conseil communal du 23.06.2014,

la Municipalité a l'avantage de vous présenter le rapport sur la gestion de la commune de Montilliez concernant l'année 2018.

Index du rapport de gestion :

Chapitre	Titre de chapitre	Pages
0	Organisation de la commune	1-4
1	Administration générale	5-7
2	Finances	8-11
3	Domaines et bâtiments	11-14
4	Travaux	14-18
5	Instruction publique et cultes	19
6	Police	19-22
7	Sécurité sociale	22-28
8	Services industriels	28-29
9	Conclusion	29

0 Organisation de la commune

Organisation dès le 01.07.2018

Présidence

Vice-présidence

Secrétaire

Scrutateurs

Scrutateurs suppléants

0.1 Conseil communal

Bureau du Conseil Communal

Menétrey Nicolas

Barde Cédric

Pittet Laureen

Styger Jeanne, Geinoz Jean-Claude

Dutoit Alain, Gerbex Raphaël

**Conseillers communaux :**

AUBERT David
 AUSONI Fabrice
 BARDE Cédric
 BERNEY Jean-Marc
 BOVARD Luc
 CAMPANA Gerardo
 CHAMBETTAZ Valérie
 CURCHOD Kevin
 DESONT Olivier
 DUPRAZ Jean- Philippe
 DUTOIT Alain
 ETHENOZ Philippe
 GEINOZ Jean-Claude
 GERBEX Raphaël
 GINDROZ David
 GINDROZ Florian
 GRAF Christian
 GYSIN Eric
 HIRSCHI Sébastien
 JATON Gisèle
 JATON Patrick
 KUNZI Thierry
 MEIGE Pierrette

MENETREY Alain
 MENETREY Nicolas
 MERMOUD Alexandre
 MERMOUD Brigitte
 MERMOUD Claude
 MERMOUD Nicolas
 MERMOUD Pascale
 PICARD Sandrine
 PIGUET Jacques
 ROSSIER Gilles
 SLADE Yan
 STYGER Jeanne
 SUTER Marc
 TSCHUDIN Thomas
 WAEBER Mical
 WATERLOT Jean-Louis

Suppléants :

MERMOUD Fabrice
 LOERTSCHER Martine

Commissions permanentes:**Gestion - Finances**

AUBERT David
 BERNEY Jean-Marc
 HIRSCHI Sébastien
 ETHENOZ Philippe
 TSCHUDIN Thomas
 SLADE Yan *Suppléant*

Commissions thématiques :**Urbanisme**

BOVARD Luc
 CAMPANA Gerardo
 DESPONT Olivier
 GYSIN Eric
 SUTER Marc

Infrastructures

GEINOZ J.- Claude
 MEIGE Pierrette
 MERMOUD Nicolas
 ROSSIER Gilles
 STYGER Jeanne

Recours

KUNZI Thierry
 PICARD Sandrine
 GINDROZ David

Délégués aux associations intercommunales :**Epuration des eaux usées de la région
Coruz-Menthue (AECM)**

MERMOUD Alexandre
 MERMOUD Claude
 PIGUET Jacques
 CURCHOD Kevin
 ROSSIER Gilles *Suppléant*

**Association scolaire intercommunale région
d'Echallens et environs (ASIRE)**

GYSIN Eric
 CAMPANA Gerardo
 PIGUET Jacques *Suppléant*

STEP d'Echallens

MERMOUD Alexandre
 PIGUET Jacques *Suppléant*

Région du Gros-de-Vaud

MERMOUD Brigitte

**Association intercommunale pour l'amenée
d'eau d'Echallens et environs (AIAE)**

MERMOUD Pascale
 JATON Patrick
 MERMOUD Nicolas *Suppléant*

**Association intercommunale des
Eaux du Haut Jorat (AIEHJ)**

MERMOUD Alexandre
 CURCHOD Kevin *Suppléant*

Groupeement forestier de la Menthue

CURCHOD Kevin

PIGUET Jacques *Suppléant*

**0.2 Municipalité****Organisation****Dicastères**

Présidence
Vice-présidence

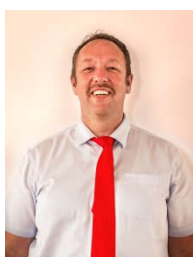
Gilliéron Jean-Claude
Leuba Daniel

**Gilliéron Jean-Claude**

Administration générale
Aménagement du territoire
Bâtiments

Syndic

Personnel
Police des constructions
Urbanisme

**Leuba Daniel**

Chemins et
collecteurs des champs
Communication
Cultes
Ecoles

Vice-Syndic

Finances
Informatique
Routes
Transports publics

**Gaudard Xavier**

Cimetières
Déchets
Environnement

Municipal

Pâturage
Terrains

**Gay-Crosier Thierry**

Affaires militaires
Affaires sociales
Parcs et promenades
Passeports-vacances
Places de jeux

Municipal

PCi
Police
Santé
SDIS

**Guizzetti François**

Chemins forestiers
Cours d'eau
Eau
Eclairage public
Epuration

Municipal

Forêts
Gaz
SI
Télé réseau



0.3 Administration

Organisation

Secrétaire municipale	Pahud Monique	greffe municipal
Secrétaire municipale adjointe et préposée au CH adjointe	Reinhard Catherine	greffe municipal + CH
Archiviste	Berney Laurence	greffe municipal
Préposée au CH	Curchod Véronique	contrôle des habitants et étrangers
Boursier	Pillonel Pascal	bourse communale

Greffe municipal

- Secrétariat de la Municipalité et du Syndic
- Autorisation de manifestation, loterie, loto
- Permis temporaire pour vente d'alcool
- Location des salles communales et refuge
- Permis de fouille
- Vente des cartes journalières CFF
- Columbarium, cimetière
- Votations, élections

Bureau du contrôle des habitants et des étrangers

- Enregistrement des arrivées et des départs
- Bureau des étrangers
- Renseignements aux administrations publiques
- Attestations de domicile
- Déclarations de vie
- Naturalisations
- Statistiques diverses
- Passeport-vacances
- Vente des cartes journalières CFF
- Vente des sacs poubelles taxés

Bourse communale

- Tenue de la comptabilité générale
- Elaboration du budget et des comptes communaux
- Elaboration de plans de financements et d'investissements
- Gestion des salaires
- Relations avec les services du canton, la Préfecture, la commission de gestion
- Service du contentieux
- Gestion du portefeuille des assurances (choses, dégâts d'eau, véhicules, personnel)
- Facturation des taxes communales (eau, épuration, déchets, etc.)
- Facturation de certains impôts (chiens, impôt foncier, successions et donations, etc.)
- Location des cases de congélateur
- Arrêté d'imposition

0.4 Employés communaux permanents

Les tâches principales de Blaser Guy et Longchamp Alain sont les suivantes :

- Entretien et déneigement des routes, chemins et trottoirs
- Entretien des espaces verts, parcs et promenades
- Entretien des bâtiments, accessoirement travaux de conciergerie
- Entretien du matériel, des machines et véhicules
- Entretien des forêts
- Surveillance de la STAP de Sugnens
- Surveillance de la déchèterie



1 Administration générale

1.1 Conseil communal

En 2018, le Conseil communal s'est réuni les 19 mars, 25 juin, 8 octobre et 10 décembre. Lors de ces séances, les 8 préavis traitant des sujets ci-dessous ont été traités et acceptés :

- 17 Mise en place d'une Zone réservée sur le territoire de Montilliez,
- 18 Création de 2 arrêts transports publics à « La Charbonnière » et « Les Tuilières » à Naz
- 19 Comptes communaux 2017
- 20 Modification des statuts de l'AIEHJ
- 21 Modification de l'art. 3 du règlement de la zone réservée
- 22 Arrêté d'imposition 2019
- 23 Budget 2019
- 24 Demande de crédit pour modification de l'éclairage public.

1.2 Municipalité

La Municipalité s'est réunie 47 fois en 2018 et a traité environ 1200-1300 points. Les engagements suivants sont assurés par les membres de l'exécutif, lesquels conduisent simultanément la gestion de leur dicastère et participent aux séances collégiales de l'exécutif :

Gilliéron Jean-Claude

- Membre du comité de la région du Gros-de-Vaud ;
- Président de la commission sports et jeunesse ;
- Membre du comité JUTAVAQ représentant l'ARGDV.

Leuba Daniel

- Président du Codir de l'ASIRE ;
- Délégué municipal à l'EERV ;
- Délégué municipal à la paroisse catholique de Bottens, sous le vocable de Saint Etienne.

Guizzetti François

- Président du groupement forestier de la Menthue ;
- Membre du comité directeur de l'AIEHJ ;
- Membre du comité directeur de l'AIAE ;
- Membre du comité directeur de l'AECM (STEP Naz, Dommartin) ;
- Délégué municipal pour la STEP d'Echallens ;
- Délégué municipal pour le chemin des Blés ;
- Délégué municipal pour le four à pain de Poliez-le-Grand ;
- Délégué à la commission territoriale du PNP Jorat ;
- Délégué pour le groupement forestier à la Fédération des Triages ;
- Membre au comité de l'union forestière de Peyres-Possens ;
- Délégué municipal pour le comblement du pâturage de Fey-Montilliez ;
- Délégué municipal pour l'association Jorat une terre à vivre au quotidien ;
- Membre du comité de pilotage de la régionalisation des STEP ;
- Membre du comité technique de la régionalisation des STEP.

Gaudard Xavier

- Délégué municipal à l'ASIRE ;
- Délégué municipal à VALORSA ;
- Délégué à l'AIEHJ ;
- Délégué municipal à la PCi Gros-de-Vaud ;
- Délégué municipal au SDIS Gros-de-Vaud.



Gay-Crosier Thierry

- Membre du Codir de la PCi Gros-de-Vaud ;
- Délégué municipal à l'ARASPE ;
- Délégué municipal à l'EFAJE ;
- Membre du Codir du SDIS Gros-de-Vaud ;
- Délégué municipal à l'Association de communes pour la caravane dentaire scolaire ;
- Délégué municipal à l'Association de communes pour la Ludothèque ;
- Délégué municipal à l'Association pour un local des Jeunes La Caza ;
- Délégué municipal au Conseil de la BRE ;
- Délégué municipal à l'AECM (STEP Naz, Dommartin) ;
- Délégué municipal à l'Association du Réseau Santé de la région lausannoise.
- Délégué municipal à l'AIAE ;
- Délégué à l'AG du groupement forestier de la Menthue.

1.3 Administration

Le point de la situation au **Contrôle des Habitants** de Montilliez au 31.12.2018, c'est :



Pendant l'année 2018, 178 personnes sont arrivées et 152 personnes ont quitté la commune. Montilliez a accueilli 24 naissances et compté 6 décès.

A noter que le personnel suit régulièrement des cours de perfectionnement, tant pour les employés de voirie que pour le personnel administratif.

Les dossiers de la **police des constructions** sont parfois complexes et représentent un volume de travail non négligeable puisque nous travaillons avec quatre règlements différents concernant chacun de nos quatre villages. L'année 2018 a été marquée par un net recul des demandes de mise à l'enquête publique en raison de la mesure de zone réservée acceptée par notre législatif en mars et entrée en vigueur le 29.10.2018 suite à l'approbation du Canton. Afin de respecter la LAT, la capacité d'accueil de Montilliez doit être diminuée de 120 habitants environ (chiffres 2015). Le règlement de la zone réservée bloque toute nouvelle construction d'habitation dans la zone à bâtir, mais permet la transformation de bâtiments existants avec la création de 4 logements maximum dans le cube existant.

Onze autorisations municipales ont été délivrées en 2018 pour des réalisations de minime importance :

- à Dommartin, pour la fermeture d'un porche d'entrée et l'implantation d'un cabanon de jardin ;
- à Poliez-le-Grand concernant l'aménagement d'une place de parc, la création de 5 vélux, la création d'une pergola, une couverture de pergola et trois cabanons de jardin ;
- à Sugnens, pour l'agrandissement d'un balcon et la construction de deux murets.



Cinq enquêtes publiques ont été publiées en 2018, soit :

- à Dommartin : une transformation avec création de 3 logements ;
- à Poliez-le-Grand : la construction d'une piscine et la création d'une véranda ;
- à Naz : la mise en conformité d'une transformation et création d'un logement ;
- à Sugnens : la mise en conformité d'aménagements dans une villa.

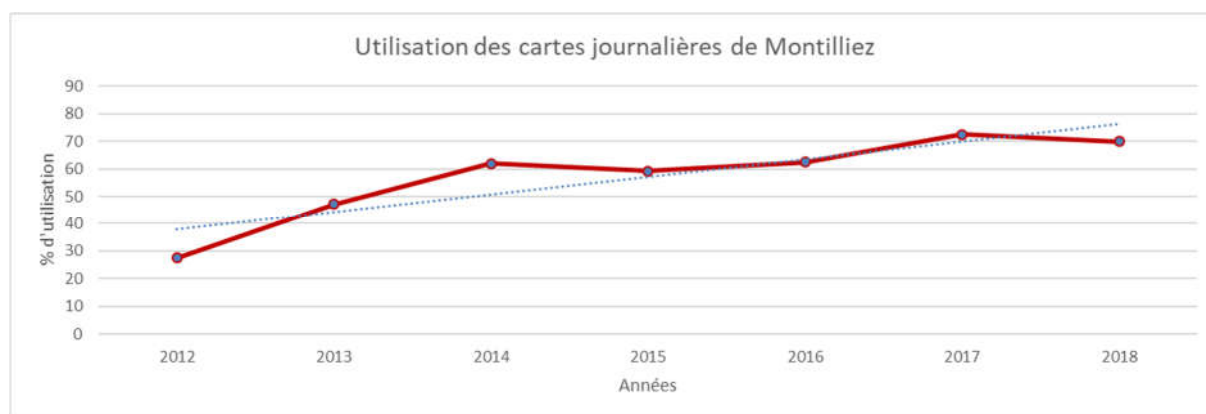
L'exécutif est sollicité à maintes reprises tout au long de l'année afin de participer à des **manifestations** sportives, culturelles ou autres. Dans la mesure du possible il est répondu aux invitations et convocations par la présence d'une délégation ou d'un délégué municipal.

De son côté, en 2018 la Municipalité a organisé et collaboré à différentes rencontres et manifestations à Montilliez :

- le 17 janvier à Dommartin : souper fondue des employés des 4 villages de Montilliez ;
- le 25 janvier à Poliez-le-Grand : les aînés ont partagé le repas annuel en musique ;
- le 1^{er} août à Dommartin organisé par les Amis'Domm : fête nationale avec la commune de Jorat-Menthue dans le cadre de l'Abbaye des Trois districts le Trèfle d'Or, avec apéro, repas, cantique suisse et feu d'artifices ;
- le 3 octobre à Poliez-le-Grand : réception des nouveaux habitants et des jeunes électeurs. Plus de 60 adultes et une demi-douzaine d'enfants ont répondu présents et ont partagé le repas du soir après la présentation de la Municipalité, de l'administration communale, des sociétés locales et de nos paroisses ;
- le 24 novembre : mise de bois ;
- le 13 décembre : la fenêtre de l'Avent au local de voirie à Poliez-le-Grand.

1.4 Transports publics

Pour la première fois depuis la mise à disposition des cartes journalières, nous constatons une légère diminution de leur utilisation (-2.46%). Cependant nous pouvons continuer à nous réjouir que la mise à disposition de nos deux abonnements généraux sous forme de cartes journalières trouve un bon écho auprès de notre population. Le trend reste positif.



1.5 Communications

Deux éditions de notre journal d'information communal « Le Quart d'Heure de Montilliez » ont été distribuées courant 2018.



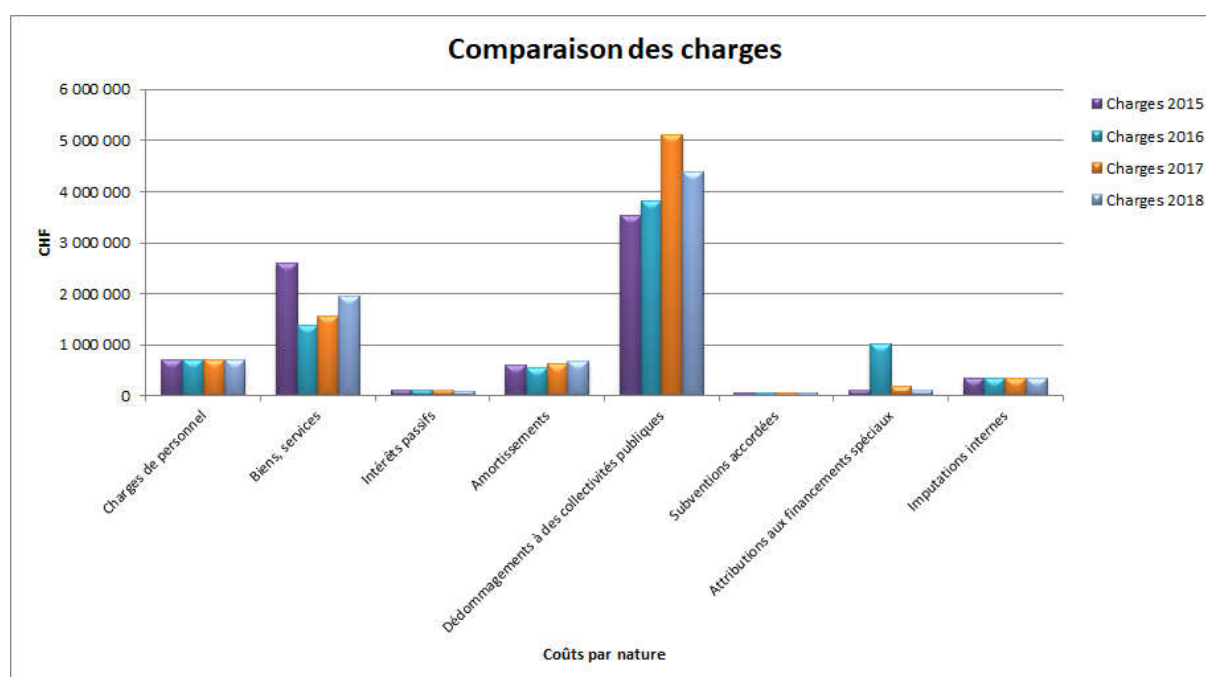
2 Finances

2.1 Synthèse de nos charges

En comparaison à 2017, l'exercice 2018 se solde par une diminution de charges de CHF 374'151.85 générée par nos investissements moins conséquents que nous ne l'imaginions, et le système péréquatif.

Les différences principales se retrouvent dans les positions :

- « Biens, services » avec une augmentation de CHF 405'383.38 engendrée, notamment, par les travaux de la route de Fey et de la route des Fourches.
- « Dédommagements à des collectivités publiques » puisque nous avons une diminution de CHF 727'295.00 liée aux investissements financés par notre budget et ayant une incidence sur le système péréquatif.



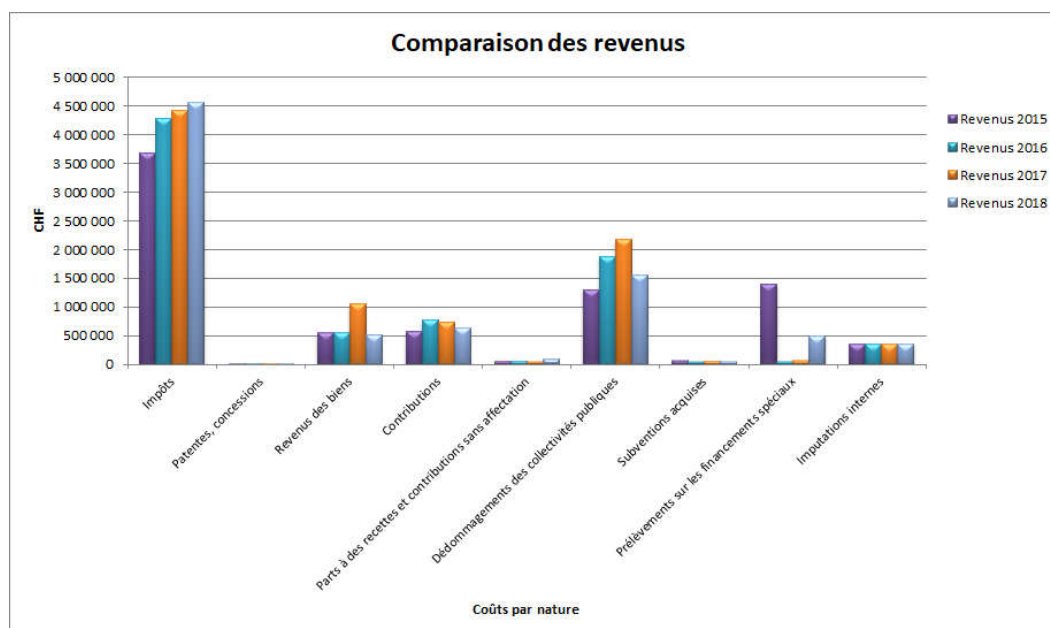
Légende : Histogramme de la comparaison des charges 2012-2018

2.2 Synthèse de nos revenus

L'exercice 2018 se solde avec une augmentation de 2.85% sur les impôts de manière générale. Les dédommagements des collectivités publiques sont en diminution de 28.7% ; cependant ceci est normal puisque lié au système péréquatif directement impacté par nos investissements qui sont, eux, en diminution par rapport à 2017.

Les différences principales se retrouvent dans les positions :

- « Impôts » avec une augmentation de CHF 126'333.23 soutenant ainsi les prévisions et la stratégie de la Municipalité par rapport aux deux derniers exercices qui étaient justes, à savoir une prudence de prise en compte de revenus supplémentaires.
- « Revenus des biens » avec une diminution de CHF 528'321.91 due à la vente de la parcelle de terrain communal faite en 2017.
- « Dédommagements de collectivités publiques » avec une diminution de CHF 625'150.00 provoquée par le retour de péréquation dans le volet des dépenses thématiques inférieur à 2017, eu égard aux investissements moindres.



Légende : Histogramme de la comparaison des revenus 2012-2018

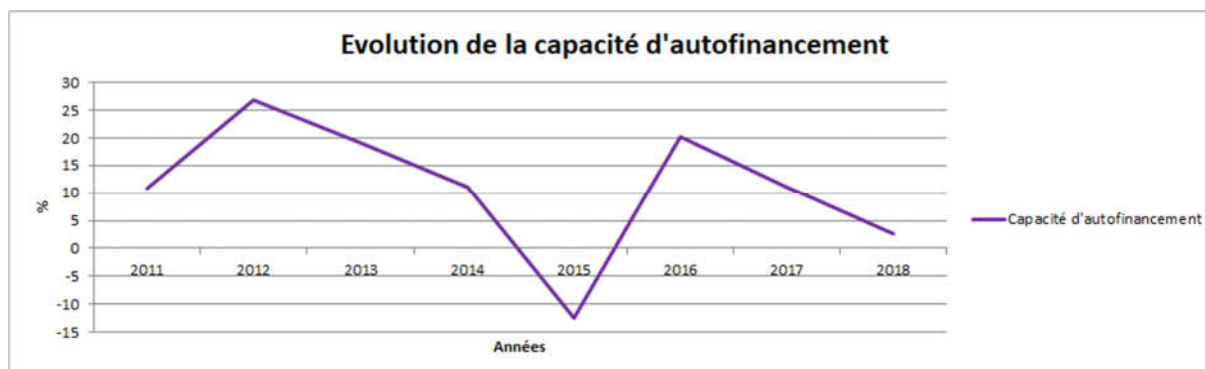
2.3 Compte de fonctionnement

Avec un budget 2018 prévoyant un excédent de charges de CHF 478'679.00 et un exercice sous revue bouclant finalement avec un excédent de charges de CHF 82'446.75, nous sommes satisfaits du résultat obtenu et de la gestion permanente des deniers publics.

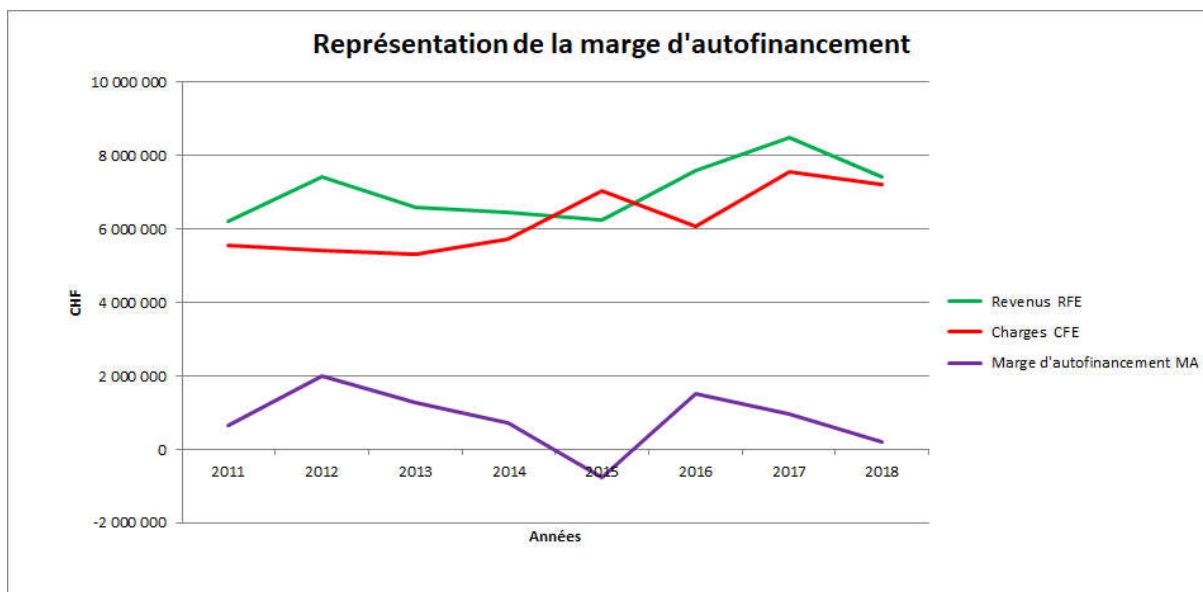
Il est à relever la bonne maîtrise des charges sur lesquelles la Municipalité possède encore une certaine marge de manœuvre. Par contre, comme déjà porté à la connaissance du Conseil communal, il est difficile de maîtriser les nombreux postes pour lesquels les coûts nous sont facturés à l'habitant.

L'exercice 2018 nous a permis d'effectuer, grâce à notre cash-flow, des investissements en évitant au maximum de recourir à l'emprunt. Avec des charges de fonctionnement et des revenus de fonctionnement épurés en augmentation, l'impact sur la marge d'autofinancement s'en ressent puisque cette dernière s'établit à CHF 194'746.00, soit une capacité d'autofinancement à 2.63 %.

Malgré cette capacité d'autofinancement considérée comme « faible », la Municipalité tient à rappeler que cette situation est voulue et maîtrisée.



Légende : Evolution 2011-2018 de la capacité d'autofinancement en %



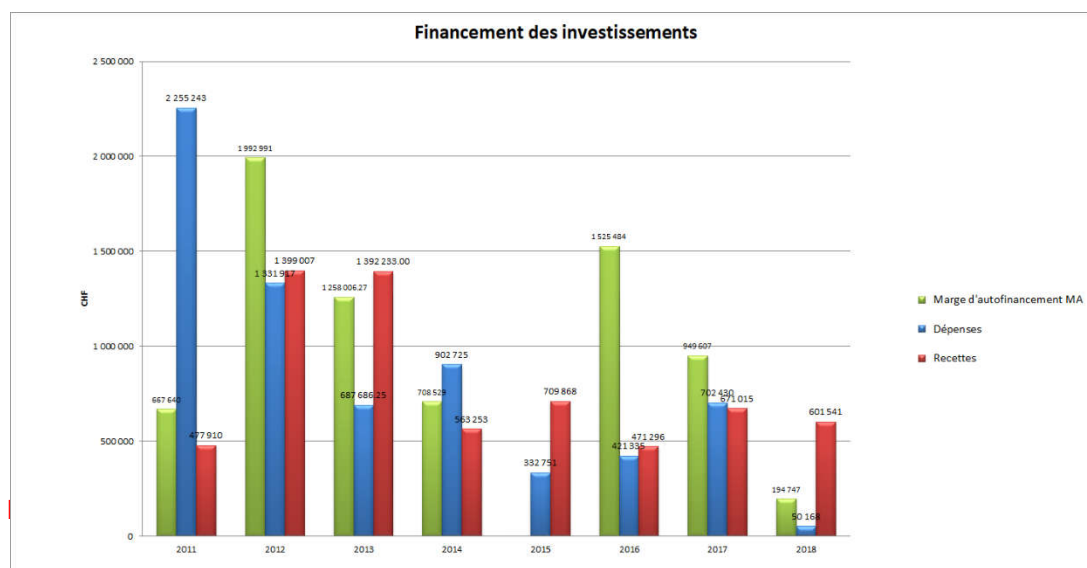
Légende : Evolution 2011-2018 de la marge d'autofinancement en lien avec les revenus et charges épurés

La qualité de la capacité d'autofinancement est répartie ainsi :

0 % - 10 % : Faible	10 % - 20 % : Moyen	20 % et plus : Bon
---------------------	---------------------	--------------------

2.4 Investissements

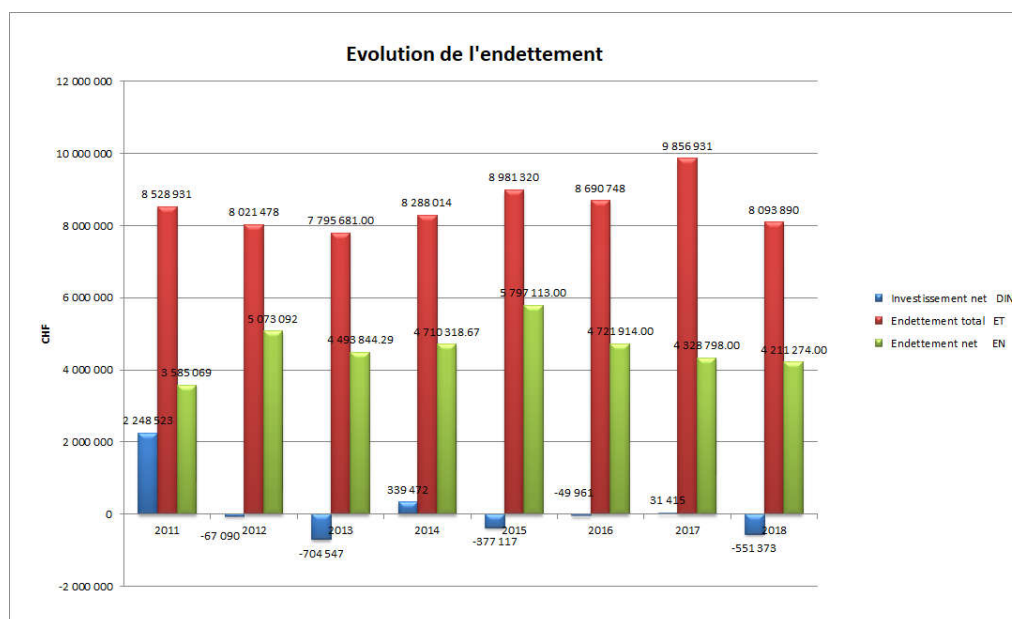
2018 a été une année avec très peu d'investissements effectués au travers de préavis à contrario de 2017. Nous avons consenti, avec l'accord du Conseil communal, à des investissements assurés, en grande partie, par le budget courant.



Légende : Evolution 2011-2018 du financement des investissements

2.5 Endettement

Malgré les divers investissements consentis, nous relevons avec satisfaction que grâce à la politique et à la stratégie financière de la Municipalité, l'endettement total a diminué de 17.89%, et l'endettement net de la commune a diminué de 2.72%.



Légende : Evolution 2011-2018 de l'évolution de l'endettement

2.6 Amortissements et réserves

Au vu de l'exercice 2018 et du retour péréquatif ces prochaines années, aucun amortissement n'a été possible.

Attributions consenties

Attributions aux fonds de réserves et de renouvellement	0.00
---	-------------

Attributions aux fonds spécifiques	0.00
------------------------------------	-------------

Excédent de charges total exercice 2018	CHF 82'446.75
---	----------------------

3 Domaines et bâtiments

3.1 Forêts

3.1.1 Groupement forestier

Les comptes de l'année 2018 bouclent avec un excédent de produits de CHF 178.09. Après adoption des comptes par le comité, le bénéfice est viré au capital dont le solde est de CHF 206'782.10 au 1^{er} janvier 2019.

Les comptes sont scindés en 3 parties :

- administration
- exploitation des forêts
- plaquettes forestières du Jorat.

➤ Administration

Ce poste englobe les charges générales d'administration qui sont réparties selon la clé de répartition statutaire, soit moitié selon la surface, moitié selon les heures du garde, hormis les prestations pour la gestion du personnel forestier de Jorat-Menthue qui sont calculées selon le prix de revient horaire et facturées à cette commune de manière effective. Le total des coûts atteint CHF 187'850.50. La participation nette à charge des membres est de CHF 117'225.15, une fois déduite la contribution de l'Etat aux tâches REMUN de CHF 59'847.-, plus une participation RPT < appui aux forêts privées > de CHF 8'400.- et divers remboursements.



La plupart des prévisions budgétaires sont respectées, mais nous pouvons apporter les commentaires suivants :

- Il a été versé au garde forestier une gratification de remerciement suite à la charge supplémentaire de travail 2017, une prestation pour remplacement de notre garde lors d'une absence maladie, une participation à JUTAVAQ pour l'implication de notre garde au projet PNP. La diminution de la participation de l'Etat aux tâches REMUN est liée à la diminution de notre possibilité d'exploitation. Ce montant est légèrement compensé par une participation supplémentaire de l'Etat pour les travaux effectués pour les privés sous convention.

➤ **Exploitation des forêts**

La partie « Exploitation forêts » touche les propriétaires forestiers gérés en pot commun. La présentation comptable permet d'analyser le résultat des différents centres des coûts. Ce poste laisse globalement apparaître un surplus de produits de CHF 178.09 sur un total de CHF 1'138'602.76, après participation demandée aux communes de CHF 97'570.- (CHF 110.-/ha).

Des subventions sont enregistrées dans les domaines suivants :

➤ Subventions soins aux jeunes peuplements	106'312.00
➤ Subventions dégâts aux forêts	100'990.55
<i>dont CHF. 55'000.- comptabilisés au titre de subvention à recevoir</i>	
➤ Subventions entretien forêts de protection	48'310.00
➤ Subvention « gibier »	17'850.00
➤ Subventions projets de biodiversité	<u>97'570.00</u>
Total	CHF 371'032.55

Pour ce qui est de la gestion, notre garde forestier mentionne dans son rapport que l'année 2018 a connu quelques soubresauts climatiques. Au mois de janvier, les tempêtes Eléonor et Evy ont renversé plus de 2'000 m3. Les communes de Poliez-Pittet, Hermenches et Jorat-Menthue ont été les plus touchées. Suite à l'été, puis également un automne, particulièrement secs, avec des températures élevées, les peuplements d'épicéas ont passablement souffert. Plus de 2'300 m3 de bois ont été exploités à cause des attaques de scolytes « Ips typographus » ou bostryche typographe.

L'exploitation des arbres infectés est obligatoire. Par contre les subventions ne couvrent pas complètement la perte sur l'exploitation. Plus de 30 à 40% de la perte financière reste à charge du propriétaire public, selon les catégories de forfaits.

La barre des 110 ha de forêts privées en gestion sous forme de convention est atteinte à la fin de l'exercice 2018, ce qui représente une soixantaine de propriétaires privés.

Entretien des forêts de protection :

Plusieurs interventions se sont déroulées sur les communes de Jorat-Menthue, Hermenches, Poliez-Pittet et Montilliez. 900 m3 ont été exploités (90% en secteur public et 10% en secteur privé). Des surfaces impactées par les scolytes et par le coup de vent Eleanor ont été exploitées à Hermenches et Montilliez. Des soins sylvicoles ont été réalisés sur le territoire des communes de Jorat-Menthue, Poliez-Pittet et Montilliez. En secteur public une partie de la perte reste à charge des communes.

Projet biodiversité :

Plusieurs reboisements ont été réalisés dans le cadre des projets « biodiversité reboisement chêne » pour une surface de 8 ha, répartie sur l'ensemble des communes, le tout conforme à la projection fixée dans le cadre des projet RPT 2016-2020.



Participation des communes :

Le comité a décidé de demander aux communes une participation permettant de couvrir l'excédent de charges, ce afin de ne pas affaiblir le fonds de roulement. Cette politique sera dans la mesure du possible maintenue pour les années futures. La part évaluée à CHF 100.- par hectare lors du budget est finalement de CHF 110.-/ha.

➤ **Plaquettes forestières du Jorat**

Le loyer pour le dépôt à plaquettes à Poliez-Pittet est refacturé à l'entreprise Schmuki.

3.1.2 Les forêts de Montilliez en quelques chiffres

696.00m ³	Chablis et bois résineux d'industrie résultant de : - foyers de bostryche - casse suite aux intempéries	Total de 115 heures de travail du garde-forestier
----------------------	---	---

Suite au retrait de la commune de Froideville du projet PNP, notre parcelle forestière de 7 ha, sise sur ladite commune, reste entièrement impliquée dans la création du Parc Périurbain du Jorat ; le dossier est toujours en phase d'élaboration.



La mise de bois 2018 a rencontré l'intérêt d'une bonne quinzaine de personnes, le principe établi en 2016 étant resté le même, soit pas de mise sur pied ; la vente de cette journée se monte à CHF 6'300.- et la vente des sapins de Noël se monte à CHF 555.-.

3.2. Pâturage de Sugnens

3.2.1. Pâturage

Durant l'année 2018, pas de changement notable par rapport au bétail sur le site, soit génisses et vaches allaitantes, arrivées dès début mai.

L'année 2018 s'est généralement bien passée ; la sécheresse du sol sur l'automne a diminué la quantité d'herbages. Nous continuons le remplacement des clôtures du pâturage.

3.2.2. Chalet

L'étude pour la rénovation et le réaménagement du chalet du pâturage de Sugnens est toujours en cours. Suite aux échanges avec les instances cantonales, des décisions interviendront dans le courant 2019.



3.3. Bâtiments

3.3.1. Ancien Collège de Dommartin

Nous avons été tributaires de l'acceptation, tant par le Conseil Communal que par le Service de Développement Territorial (SDT), de notre mesure de zone réservée et son règlement. Ce processus étant toujours en cours à fin 2018, aucuns travaux n'ont pu être entrepris pour la transformation de cet ancien collège en appartements.

3.3.2. Ancien Collège de Sugnens

Le Café des Loulous a cessé son activité à la fin de la période scolaire 2017-18, faute de personnes bénévoles pour reprendre le concept imaginé et porté à bout de bras pendant deux ans par Mesdames Valérie Chambettaz et Isabelle Von Dach.

Désirant maintenir une activité sociale attractive dans les anciennes classes, la Municipalité a établi une convention avec Madame Jessica Droessaert Martin pour un concept d'Atelier Créatif pour enfants, ceci dès janvier 2019.

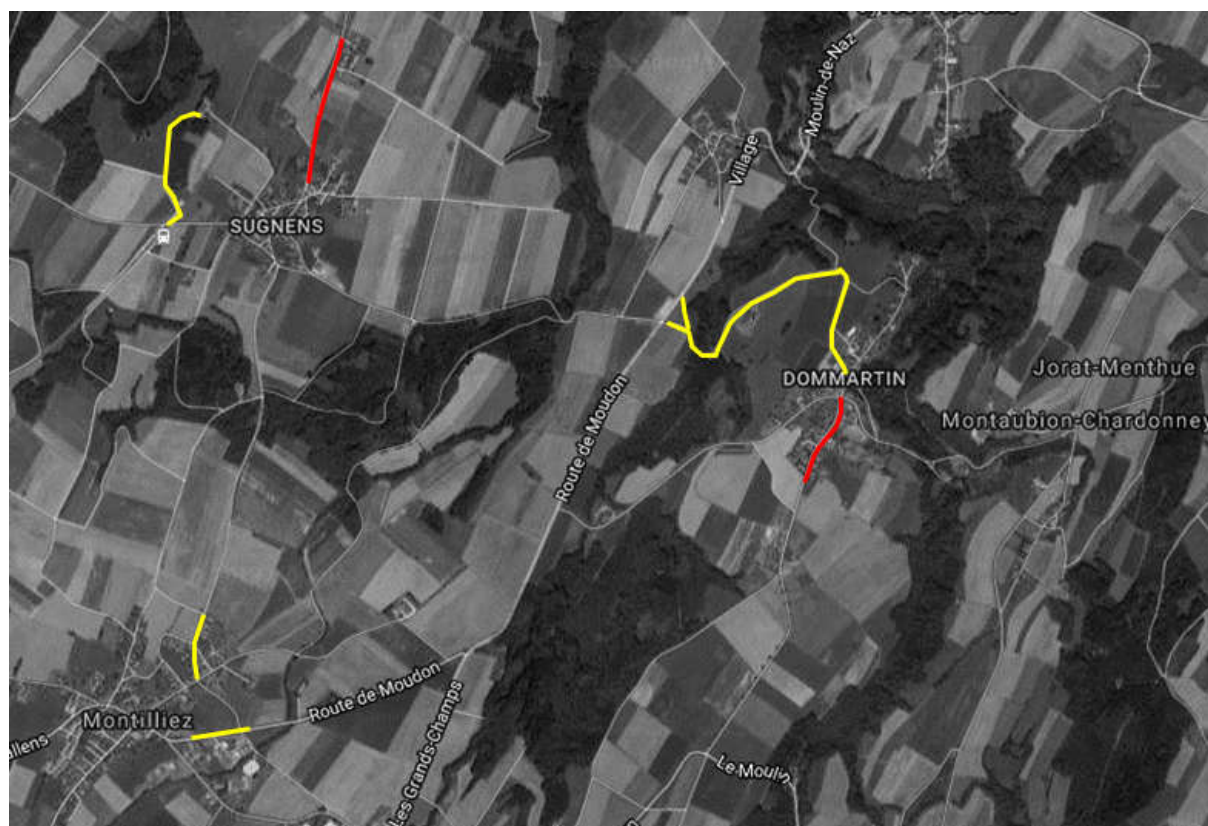
3.3.3. Collège de Poliez-le-Grand

L'appartement de 4 pièces situé au premier étage, qui était loué depuis de nombreuses années par Feu Monsieur Philippe Henry, ancien maître d'école dans ce même collège, a fait l'objet d'un rafraîchissement complet s'agissant des peintures et des revêtements de sol pour un montant total de fr. 26'700.-.

4 Travaux

4.1 Routes – Entretien

Hormis l'entretien courant de nos routes et chemins, fort de l'état du revêtement de la chaussée de la route de Fey à Sugnens et de la route des Fourches à Dommartin, la Municipalité, à la suite de l'accord du Conseil communal, a effectué une réfection intégrale des tronçons décrits en rouge ci-dessous. Un revêtement bitumineux de type MR VD-8 a été posé afin d'augmenter l'absorption phonique du déplacement des véhicules.



Légende : En rouge, tronçons réfectionnés à Dommartin et Sugnens



4.2 Cimetières

La désaffectation partielle des cimetières de Sugnens, Poliez-le-Grand et Naz a eu lieu dès le printemps 2018 comme planifié.

4.3 Ordures + déchets communaux

Ordures ménagères (kg)

MENSUEL

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Janvier	25 120	28 640	12 210	20 645	18 535	21 485	18 540	27 780	
Février	22 780	29 465	12 895	16 050	16 625	21 845	20 765	18 080	
Mars	27 200	28 010	14 785	16 625	19 120	26 645	21 420	23 260	
Avril	26 260	30 160	17 980	21 075	24 080	21 400	19 530	21 720	
Mai	25 630	34 165	18 855	17 050	18 085	22 330	23 410	27 340	
Juin	26 950	28 755	15 795	17 435	17 125	36 720	18 735	19 010	
Juillet	24 400	30 285	18 170	20 845	23 565	27 135	21 065	21 460	
Août	28 560	29 955	14 585	17 030	16 675	32 990	22 200	22 560	
Septembre	25 780	26 545	14 665	15 870	23 170	17 940	18 260	17 940	
Octobre	26 650	35 130	19 760	20 730	17 325	21 045	20 710	26 430	
Novembre	31 000	31 125	17 480	18 605	20 130	19 500	25 125	19 060	
Décembre	28 350	36 040	15 685	23 000	21 840	21 375	18 720	20 360	
TOTAL	320 691	370 287	192 865	224 960	236 275	290 410	248 480	265 000	

Objets encombrants (kg)

MENSUEL

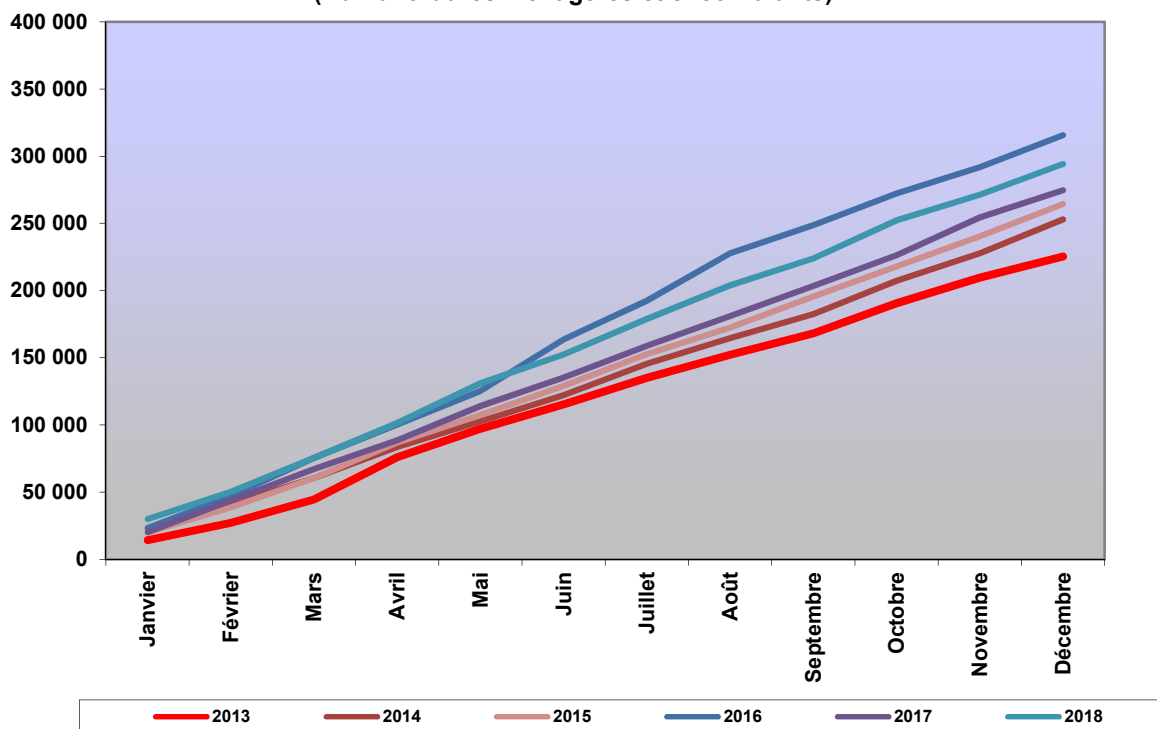
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
Janvier	5 860	0	2 010	2 560	1 870	1 980	1 840	2 320	
Février	4 320	0	0	2 040	1 700	1 900	2 720	2 210	
Mars	1 015	0	2 660	2 600	2 810	1 610	1 950	1 980	
Avril	3 330	4 350	13 480	2 080	2 280	3 520	2 020	4 140	
Mai	12 760	2 470	2 360	2 040	2 280	2 570	2 070	2 260	
Juin	4 900	4 660	2 280	2 180	4 740	1 810	2 490	2 490	
Juillet	11 620	1 760	1 620	2 400		1 670	2 430	4 920	
Août	9 150	1 650	2 500	2 090	3 000	2 290		2 440	
Septembre	3 830	3 750	1 300	1 820		2 990	4 150	2 110	
Octobre	8 010	2 370	2 780	4 110	5 020	2 580	2 180	1 890	
Novembre	8 620	2 670	1 640	1 970	2 320		2 830	0	
Décembre	5 190	2 490	0	2 220	2 320	2 440	1 670	2 510	
TOTAL	80 616	28 182	34 643	28 110	28 340	25 360	26 350	29 270	

Les ordures ménagères et les encombrants ont augmenté de 19'440 kg en 2018 (+ 10,9 kg par habitant), ce qui représente une production totale de 165 kg de déchets pour l'année et par habitant. Les chiffres 2018 restent toutefois inférieurs à 2016.





MONTILLIEZ STATISTIQUE INCINERABLES 2013-2018 (Cumul ordures ménagères et encombrants)



Quelques nouvelles de VALORSA :

Depuis 1969, la société Valorsa, située à Penthaz, a reçu le mandat au travers d'une convention d'aider notre commune à gérer ses déchets. Comme les 100 autres actionnaires situés entre l'Ouest lausannois et la Vallée-de-Joux, notre commune dispose ainsi d'un appui technique et administratif pour trouver les meilleures solutions, afin d'éliminer les déchets en respectant la législation. Actionnaire de Valorsa, la Commune a tout intérêt à en être cliente pour les déchets urbains recyclables.

Le périmètre Valorsa collabore avec la DGE et les 8 autres entités vaudoises en charge des déchets. Les Présidents des Conseils d'administration et les Directeurs se rencontrent plusieurs fois par année, afin de coordonner leurs actions et trouver les meilleures solutions, tant au niveau des coûts que des politiques de gestion des déchets et surtout de la communication.

Notre Commune a reçu de nombreuses informations au courant de l'année et a pu profiter des conseils avertis de l'équipe de Valorsa qui compte 5 collaborateurs administratifs et 10 collaborateurs gestionnaires de déchets. La surveillance des sacs taxés, les projets de déchetterie ainsi que les autopsies des poubelles font partie de ces prestations gratuites pour les actionnaires.

Valorsa a participé aux comptoirs régionaux de Cossonay et d'Echallens avec un stand traitant des flaconnages, nouvelle filière de déchets. Ces événements et d'autres présences lors de manifestations (slow-up de l'Ouest, Ecole à Echallens, ...) ont permis d'aller à la rencontre de la population en informant sur les déchets urbains.

Comme toutes les Communes suisses, nous devons transmettre chaque année au Canton et à la Confédération, les tonnages de déchets collectés sur notre territoire. Les 101 Communes actionnaires ont chargé Valorsa de rassembler ces données. Un contrôle minutieux est effectué notamment pour les déchets comme le verre qui donnent le droit à la rétrocession de la taxe anticipée de recyclage (TAR). Pour simplifier la transmission et la saisie des données, Valorsa et deux autres périmètres ont développé une plateforme Internet. Cet outil statistique nous permet également de voir l'évolution de chaque filière sur une période de 10 ans ; tous les chiffres sont dès maintenant facilement à notre



disposition. De plus, via cette plateforme, notre Commune peut comparer sa production de déchets avec les moyennes cantonales et celles du périmètre.

Coordinateur de la gestion des boues de STEP, Valorsa a dû cette année encore se concentrer sur la dizaine de Communes ayant un procédé de lagunage par phragmicompostage. A Penthaz, il a fallu retravailler ce produit, près de 500 tonnes, pour le rendre incinérable. Pour toutes les STEP, l'élimination de leurs boues s'organise via un calendrier Internet mis en place par le périmètre en essayant au maximum d'éviter les ruptures de charge.

2018 fut une année marquée par des réorganisations des filières et des travaux dans les bâtiments. La déchetterie intercommunale et surtout le centre d'équarrissage ont été rénovés de manière conséquente. Le site reste à la disposition des Communes-actionnaires. Il se doit d'être à même de gérer des tonnages conséquents des déchets urbains des plus de 200'000 personnes concernées par le périmètre. Parallèlement, le bureau de Valorsa répond à tous les points spécifiques à la gestion des déchets. La collaboration avec notre commune se passe de manière efficace et agréable, le personnel étant à disposition pour nous épauler dans nos problématiques journalières.

		2018 en tonnes facturées par Valorsa	2018 Destination	2018 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'754	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'318	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	6'921	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	7'132	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur/électricité
Recyclables	Papier	4'506	En papeterie suisse	Carton/papier
	Verre	4'810	40% chez Vetropack, 60% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	1'572	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	360	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	283	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	988	GZM	Energie
	Information	Municipalité, personnel communal et Tout public	Séance d'information plateforme de saisie des stat. 2 jours de stage pour apprentis. Demi-journée de formation pour les aides en déchetterie.	2 comptoirs régionaux. Stands lors de manifestations locales



4.4 Réseau d'égouts et épuration

Des réparations et de l'entretien ont été exécutés sur le réseau EC dans divers endroits de la commune. Le curage annuel des conduites permet de définir certaines zones qui devront être entretenues à plus ou moins long terme. Les travaux de construction en cours sur le territoire communal n'engendrent pas, pour l'instant, de modification du réseau en place.

Le raccordement de la STEP de Sugnens sur Echallens est intervenu en même temps qu'un projet demandé par le canton, à savoir une régionalisation de l'épuration de la région Echallens - Talent. Le but est de concentrer le raccordement des communes de Bottens Cugy, Fey, Goumoens, Montilliez, Morrens, Oulens-sur-Echallens et Villars-le-Terroir sur la STEP d'Echallens. Pour ce faire, un COPIL a été constitué, formé pour chaque commune du municipal en charge du dicastère ; ensuite ce COPIL s'est scindé en deux groupes de travail, à savoir, un groupe Technique et Foncier et un groupe Finance et Juridique. Chaque COPIL doit présenter un dossier final avec coûts et autorisations en juin 2021. Des séances d'informations sont prévues et les communes seront averties en temps voulu.

4.5 Eclairage public

Le contrat de prestations avec la Romande Energie fonctionne ; la Municipalité se permet de vous rappeler que si vous constatez la panne d'un candélabre, il y a lieu d'avertir le municipal en charge, ou le greffe municipal, qui transmettra l'information pour y remédier.

En 2018 la Municipalité a décidé, suite à un projet de subvention cantonale, d'étudier le passage au LED de l'éclairage public ; pour ce faire une étude a été demandée à la Romande Energie afin d'obtenir une subvention selon les critères du canton. A la suite de cette étude, le projet c'est scindé en deux parties, à savoir une première étape pour Sugnens, Naz et Dommartin avec subvention, et une seconde étape pour Poliez-le-Grand où les critères de subvention ne correspondaient pas. En décembre 2018, le préavis pour la première étape a été accepté, permettant ainsi aux travaux de débuter au printemps 2019. Un préavis pour la suite des travaux sera déposé en 2019. Les travaux des deux étapes seront réalisés par la RE, ce qui va nous permettre de récupérer entre les villages des composantes d'éclairage et par le fait, de diminuer le coût des travaux.

4.6 Aménagement du territoire

Dans sa séance du 19.03.18, sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal adopte une zone réservée et son règlement sur l'ensemble de la zone à bâtir à vocation d'habitation de la commune de Montilliez, nous permettant ainsi de lever les cinq oppositions déposées lors de l'enquête publique initiale du 01.09 au 02.10.17.

Tributaire d'une enquête complémentaire et d'une procédure de recours encore ouverte lors de la mise à l'enquête publique de cette zone réservée, l'opposition de M. J.-François Panchaud / FDH Immobilier fera l'objet d'un amendement à l'article 3 du règlement ZR.

L'adoption par le Conseil communal de la zone réservée et de l'amendement de son règlement seront soumises au SDT pour approbation. Une enquête complémentaire a suivi du 06.04 au 07.05.18.

Dans sa séance du 25.06.18, sur proposition de la Municipalité, le Conseil communal adopte la modification de l'article 3 du règlement ZR pour les constructions nouvelles stipulant « *Sous réserve des demandes de permis de construire dont la mise à l'enquête publique a débuté avant la mise à l'enquête publique de la zone réservée, aucune nouvelle construction destinée à l'habitation n'est admise dans le périmètre de la zone réservée* ». Deux nouvelles oppositions ont pu être levées.

L'autorisation de la mise en vigueur de la zone réservée délivrée par le canton nous parvient le 29.10.18 et est applicable après l'échéance des droits de recours et délais référendaires. La confirmation du SDT est transmise début 2019. Au cours de cette procédure de plus d'un an, nous n'avons pu délivrer aucun permis de construire à vocation d'habitation, tant pour les projets privés que publics.



5 Instruction publique et cultes

5.1 ASIRE

5.1.1 Codir

Le Comité de direction exerce, dans le cadre de l'activité de l'Association, les compétences attribuées aux municipalités, afin d'atteindre les buts de l'ASIRE, à savoir pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes pour les degrés primaire et secondaire des enfants domiciliés sur le territoire des communes associées, conformément aux dispositions légales en la matière, notamment de la LEO et du RLEO.

Il s'agit en particulier de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires nécessaires à l'enseignement, ainsi que les transports scolaires et les devoirs surveillés. De plus, d'autres activités parascolaires telles que les restaurants scolaires, l'accueil des élèves en dehors des heures d'école sont possibles si elles s'inscrivent dans un cadre d'intérêt régional.

Afin d'assurer la mission ci-dessus, le Comité de direction a siégé 24 fois, a participé à 4 Conseils intercommunaux et a proposé 8 préavis qui ont tous été acceptés.

5.1.2 Bâtiments

Conformément à la Vision2020, les nouveaux bâtiments scolaires à Villars-le-Terroir et Court-Champ ont été mis en service avec 22 classes, des locaux annexes et une UAPE.

Le nombre de sites scolaires est passé de 23 au 31.12.2017 à 21 au 31.12.2018. 2 sites scolaires à Echallens (Château et St-Jean) ont été fermés.

5.1.3 Population et élèves

Entre 2017 et 2018, nous avons constaté sur le périmètre de l'ASIRE une augmentation de la population de 541 habitants (+1.98%) et de 51 élèves (+1.36%).

Grâce à la bonne gestion et malgré les nombreux investissements, le coût de l'élève a évolué de la manière suivante :

Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
CHF 4'070.09	CHF 4'008.01	CHF 3'990.20	CHF 4'051.64

Le nombre d'élèves total dans le périmètre de l'ASIRE est de 3'784.

Le rapport de gestion complet de l'ASIRE est à disposition sur le site www.asire.ch

6 Police

6.1 Corps de police

En 2018, 96 événements ont concerné notre commune ; en voici un aperçu :

Animaux	10	Véhicule suspect	1
Accidents de circulation avec animal	5	Vols par effraction	5
Dommages à la propriété	4	Vols dans véhicules	4
Accidents de circulation entre véhicules	5	Demandes d'assistance	10



Les statistiques concernant le district et le canton peuvent être consultées sur le site

: <http://www.vd.ch/autorites/departements/dis/police-cantonale/statistiques/>

Des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement par la gendarmerie dans nos villages au moyen de radars et nous constatons que les résultats sont plutôt satisfaisants :

Poliez-le-Grand route d'Echallens	14.02.2018 15h55 à 16h55	560 véhicules contrôlés	0 dénonciation	Taux : Montilliez: 0.76 % canton: 2.99 %
Poliez-le-Grand route de Bottens	28.02.2018 6h20 à 7h50	227 véhicules contrôlés	6 dénonciations	
Poliez-le-Grand route de Bottens	03.04.2018 10h40 à 11h40	128 véhicules contrôlés	2 dénonciations	Montilliez: 1.56 % canton: 3.33 %
Poliez-le-Grand route de Bottens	12.12.2018 8h45 à 10h05	230 véhicules contrôlés	2 dénonciations	Montilliez: 0.40 % canton: 3.33 %
Poliez-le-Grand route d'Echallens	20.12.2018 15h50 à 17h10	520 véhicules dénoncés	1 dénonciation	

6.2 Défense contre l'incendie

Le nombre d'interventions en 2018 (150) a explosé la moyenne supérieure, malgré la baisse des alarmes automatiques.

S'il n'y eut heureusement pas de gros sinistre cette année, le SDIS a été alarmé pour de nombreuses séries d'inondations importantes dans tout le district.

La Fête du Blé et du Pain a mis en lumière un engagement exemplaire des sapeurs DAP et DPS.

Le 31.05.2018, un total de 251.67 heures pour 46 intervenants (moyenne 5 h 20 / personne) a été effectué lors des inondations multiples.

L'année 2018 a été marquée par la mise en service du nouveau système de mobilisation ProSDIS dès le 27 Juin.

Le recrutement a connu un meilleur succès.

L'effectif maximum réglementaire ECA pour notre SDIS est : DPS = 55 unités, DAP = 400

Total des heures réalisées en 2018 : 8'570.5

En intervention → 2'086 h (2017 : 2323)

En exercice → 5'699 h (DAP : 2016, DPS 3'623)

Heures annexes : 1'655 (matériel, APR, etc.)

Interventions :



2 tempêtes, une au mois de janvier et une autre au mois de juillet, ont requis l'intervention du SDIS sur de nombreuses chutes de matériaux, inondations ou autres.



Entre le 31 mai et le 12 juin, 52 interventions pour inondations ont mobilisé une grande partie des sapeurs.

Fr. 24.98 c'est le coût annuel à l'habitant, montant qui a subi une légère hausse mais reste globalement contenu.

Les promotions ci-après sont effectives au 1er janvier 2019 pour le DAP 7 Montilliez :

Appointés : Sap KALBFUSS Cyril et Sap ZELLER Lionel
Sergents : Cpl ROSSIER Jérôme
Fourrier : Sgt HUNZIKER Vivian

6.3 Protection civile du Gros-de-Vaud – « les Castors »

Pour suivre la PCI du Gros-de-Vaud tout au long de l'année, reportages, photos, vidéos, et autres publications sont à voir sur les réseaux sociaux Facebook et chaîne Youtube, ainsi que sur le site internet www.pci-gdv.ch.

2018, une année de tous les défis avec un fonctionnement identique entre toutes les compagnies ; l'amélioration du travail en compagnie avec une section logistique et aide à la conduite.

- Un exercice d'intervention en commun avec le SDIS Région Venoge et les Samaritains de la Venoge, un engagement bientôt habituel pour le Venoge festival.
- 1500 jours de service planifiés pour la Fête du Blé et du Pain.
- Des interventions en situations d'urgence pour les inondations à Lausanne et le déclenchement du Plan Canicule.
- La livraison tant attendue du nouveau matériel de Protection Civile acquis par le canton.
- Une belle augmentation du nombre de jours de service (grandement due à la Fête du Blé et du Pain).

Un grand travail a été fourni pour la relève : un travail d'arrache-pied pour trouver des nouveaux cadres afin de garantir la pérennité de notre ORPC.

Effectifs :

Le bataillon de Protection civile du Gros-de-Vaud est articulé de la manière suivante (valable jusqu'au 31.12.2018) :

- Etat-major de bataillon (EM)
- Compagnie 1 Formation d'Intervention Régionale (cp 1 FIR)
- Compagnie 2 Etat-Major (cp 2 EM)
- Compagnie 3 Appui – assistance (cp 3 app/ass)
- Compagnie 4 Appui – assistance (cp 4 app/ass)
- Compagnie 5 Appui – assistance (cp 5 app/ass)



Ces formations sont constituées de 571 astreints (dont 3 volontaires et 1 femme). Afin de les épauler, nous retrouvons 3 professionnels et une secrétaire à 70%.

En 2018, 33 nouveaux astreints (10 pionniers, 9 préposés à l'assistance, 8 aides à la conduite et 6 logisticiens) ont rejoint l'ORPC du Gros-de-Vaud suite à leur école de formation de base à Gollion.

Le premier service de la cp 1 FIR était un exercice d'intervention en commun avec les pompiers de la région Venoge (SDIS Région Venoge) et les samaritains de la section Venoge. Une centaine d'intervenants ont été exercés durant 2 soirées sur un scénario de séisme de



magnitude 7 dans la région de Gollion (piste d'exercice de la Protection civile vaudoise), avec pour conséquence l'effondrement de plusieurs bâtiments, des incendies, une explosion et un grand nombre de victimes. Nous avons travaillé main dans la main avec nos différents partenaires et avons pu faire ressortir quelques points d'amélioration qui seront à traiter durant l'année. Cet exercice fut une belle réussite et a été apprécié par l'ensemble des participants. L'excellente collaboration entre tous les intervenants lors de ces deux soirées est à relever.

Suite aux innombrables inondations de l'été, il a fallu refaire notre stock de sacs de sable. Pour ce faire et grâce à un échange de bons procédés avec le canton, nous avons pu bénéficier de la machine cantonale à Bressonnaz. Nous avons alors profité de refaire l'entier de notre stock de sacs et, en contrepartie, terminé le conditionnement de la réserve cantonale. Durant 2 jours, quelques tonnes de sable se sont vues enfermées dans des sacs, cousus puis entreposés.

Pour la première année, l'ORPC a organisé le passeport-vacances dans ses murs et une quarantaine de jeunes âgés de 9 à 15 ans ont profité de la disponibilité de la Protection civile du Gros-de-Vaud. Durant ces deux après-midis, les jeunes de la région ont eu l'occasion de s'essayer à l'utilisation du marteau-piqueur, de découvrir différents types de machines, de soulever une voiture à l'aide de coussins de levage ou encore de s'orienter dans le noir au moyen du matériel de galerie. Les enfants et adolescents sont repartis chez eux le sourire aux lèvres, emportant une photo souvenir et une petite lampe de poche à l'effigie de la Protection civile.

Le travail de fond pour le contrôle périodique des abris continuait en 2018. Pas moins de 300 visites planifiées sur 2 semaines de cours de répétition venaient rythmer le travail des astreints.

Le cours divers domaines de la fin d'année a été principalement occupé par la réception du nouveau matériel cantonal : des tenues 2015, les nouveaux casques et le matériel antichute.

1500 jours de service planifiés pour la Fête du Blé et du Pain 2018 ! L'ORPC était présente sur tous les volets : les infrastructures avec le montage et le démontage de la place de spectacle, le ravitaillement pour les troupes, une centrale de transport, le poste de commandement de la fête, la circulation, la signalisation, la sécurisation complète du cortège. A nouveau, la conduite était assurée par un état-major appliqué, disponible et motivé. Les patrouilles mixtes pompiers, Samaritains et Protection civile en ont attesté tout au long de la fête.

A la fin du démontage l'ORPC a été appelée au secours par le FC Echallens Région qui devait recevoir le FC Bâle pour un match de coupe de Suisse (16^e de finale). L'entreprise qui mettait à disposition les gradins pour la Fête du Blé et du Pain était sur le coup. C'est naturellement que l'ORPC s'est dirigée du côté du stade des 3 Sapins afin de remonter une partie de ce qu'elle venait de démonter.

Pour sa 24^e édition le Venoge Festival a appelé l'ORPC en renfort. C'est la deuxième année de collaboration portant, comme l'an dernier, sur du montage et démontage d'infrastructures nécessaires à la réalisation du festival.

Après l'épisode lausannois des inondations, notre région était également touchée. Quelques communes ont fait appel à nos services afin de disposer de sacs de sable. L'ORPC en a mis environ 150 à disposition de 3 communes de notre district. Après la pluie est arrivée la canicule. Nous avons été mobilisés pour venir en aide aux personnes de plus de 75 ans.

Il faut relever avec satisfaction la parfaite maîtrise des charges d'exploitation donnant un résultat 2018 ponctuant avec un excédent de Fr. 50'473.87. Le coût par habitant est à Fr. 22.59, soit Fr 1.09 en dessous du budget.



7 Sécurité sociale

7.1 EFAJE

(Association pour l'Entraide Familiale et l'Accueil de Jour des Enfants du Gros-de-Vaud et environs)

La volonté est de contenir au maximum les coûts pour les communes ; rappelons que l'augmentation de la consommation découle des besoins effectifs des familles, le développement de l'EFAJE étant proportionnel à celui de la région. Afin de répondre au mieux à la demande de nos habitants ainsi qu'aux obligations d'accueil imposées par la loi (LAJE), l'EFAJE a mis en place une centralisation de la gestion des demandes d'accueil en milieu familial.

Accueil Familial de Jour :

On constate à nouveau une augmentation des heures d'accueil cette année, et ceci malgré les ouvertures et les agrandissements des structures d'accueil collectif.

Structures Préscolaires :

La garderie Rêv'eil Matin a déménagé dans des locaux communaux neufs plus fonctionnels. Cette nouvelle construction communale abrite également l'UAPE Pop-Corn et la ludothèque Régionale d'Echallens.

Structures Parascolaires :

2018 a été riche en ouvertures de structures parascolaires, à la rentrée 2018-2019, ouverture de 4 structures d'accueil permettant, en pleine capacité, d'offrir plus de 220 places :

- Poliez-Pittet 60 places
- Villars-le-Terroir 60 places
- Clochatte au Mont-sur-Lausanne 43 places
- Thierrens 24 places

L'EFAJE nous livre les chiffres suivants, correspondant aux heures utilisées pour :

Commune de Montilliez : Dommartin, Naz, Poliez-le-Grand, Sugnens

Chiffres définitifs	2016	2016	2016	total 2016
	AFJ	préscolaire	parascolaire	
nombre d'enfants fréquentant l'EFAJE	57	27	6	90
heures consommées	31314	29592	1170	62076
en CHF	90 184.00	141 748.00	5 568.00	237 500.00

Chiffres définitifs	2017	2017	2017	total 2017
	AFJ	préscolaire	parascolaire	
nbe d'enfants fréquentant l'EFAJE	65	24	4	93
heures consommées	31576	31217	1882	64675
en CHF	93 782.00	180 122.00	8 788.00	282 692.00



Chiffres définitifs	2018	2018	2018	total 2018
nbe d'enfants fréquentant l'EFAJE	61	23	12	96
heures consommées	27301	29926	3669	60896
en CHF	84 089.46	166 387.55	18 944,35	283 379.68

Rappel : le nombre d'enfants n'est pas significatif des heures consommées par an.

Part Communale en CHF par habitant	8.22	Administration générale
Part Communale en CHF coût/horaire	3.08	Accueil familial de jour
Part Communale en CHF coût/horaire	5.56	Accueil préscolaire
Part Communale en CHF coût/horaire	5.16	Accueil parascolaire

7.2 ARASPE

(Association Régionale de l'Action Sociale Prilly – Echallens)

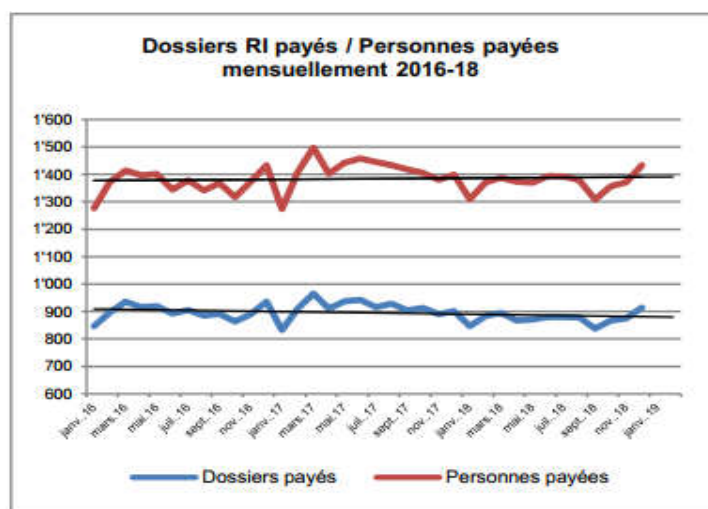
Le but des prestations financières du RI est de venir en aide aux personnes dépourvues des moyens nécessaires à la satisfaction de leurs besoins indispensables pour mener une existence conforme à la dignité humaine (but de l'aide sociale selon l'article 1 de la LASV).

Analyse de l'évolution des montants payés et encaissés :

Le montant d'aide sociale nécessaire pour couvrir les besoins vitaux pouvant évoluer de mois en mois, mesurer une évolution suffisamment représentative des dossiers actifs est relativement complexe. 1'487 dossiers ont été aidés en 2018, soit -1,72% par rapport à 2017. 2'299 personnes ont été aidées, soit - 2,21%. Parmi ces dossiers, des paiements relevant du Revenu d'insertion (RI) ont concerné 1'466 dossiers.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de personnes et de dossier soutenus financièrement chaque mois de 2016 à 2018.

Si l'on remarque que la courbe bleue (dossiers) baisse légèrement, ce n'est pas le cas de la courbe rouge (personnes). Le nombre d'enfants par dossier augmente. Le ratio de 1.52 personnes en moyenne par dossier en 2016 passe à 1.57 en 2018.



Source : Cognos



7.3 APROMAD

(Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile)

En 2018, l'APROMAD s'est beaucoup engagée afin d'éviter le passage aux urgences de l'hôpital et de certaines hospitalisations.

Toujours dans l'optique de renforcement d'aide à la communauté favorisant le maintien à domicile des personnes fragilisées dans leur santé, l'APROMAD s'est préparée à rejoindre le programme des proches-aidants dédié au soutien de l'entourage grâce auquel la personne aidée peut rester à la maison.

2018 a vu également la finalisation du test pilote des nouveaux outils d'évaluation clinique. Ces derniers permettent d'anticiper les besoins du client en partant des spécificités de sa situation, et ainsi lui proposer des actions curatives et préventives ciblées.

Une réflexion avec Pro Senectute a été menée concernant le projet pilote (table au bistrot) permettant de favoriser la socialisation de clients bénéficiaires de repas à domicile, en les accompagnant dans des restaurants partenaires.

CMS :

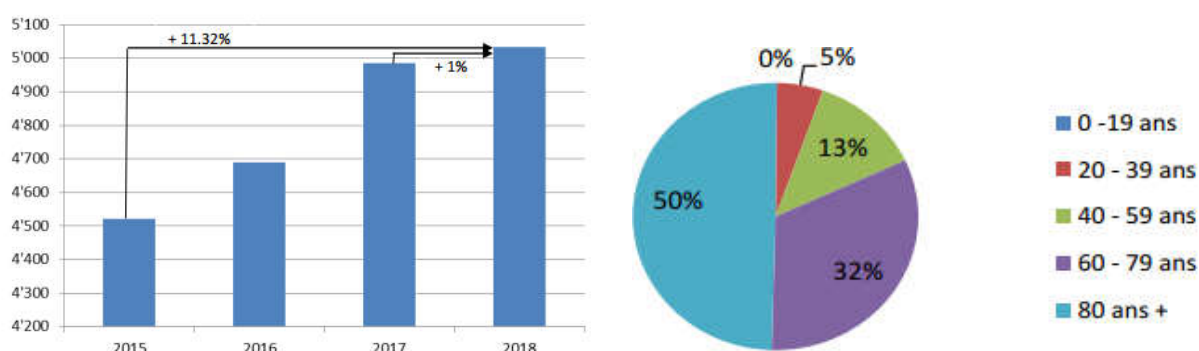
Evolution du nombre annuel : en 2015 : 4'520 clients

en 2017 : 4'984

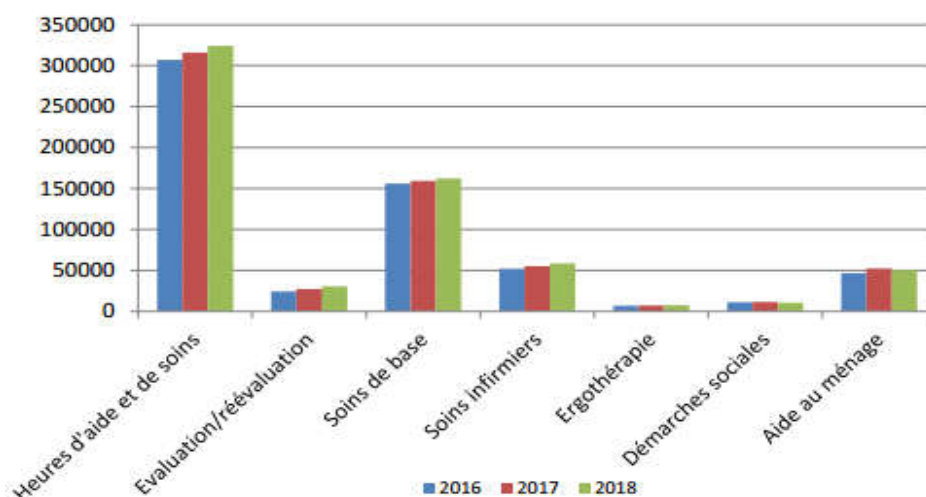
en 2018 : 5033

soit une évolution positive de 1 % en une année et 11,32 % depuis 2015.

Evolution du nombre annuel de clients de 2015 à 2018

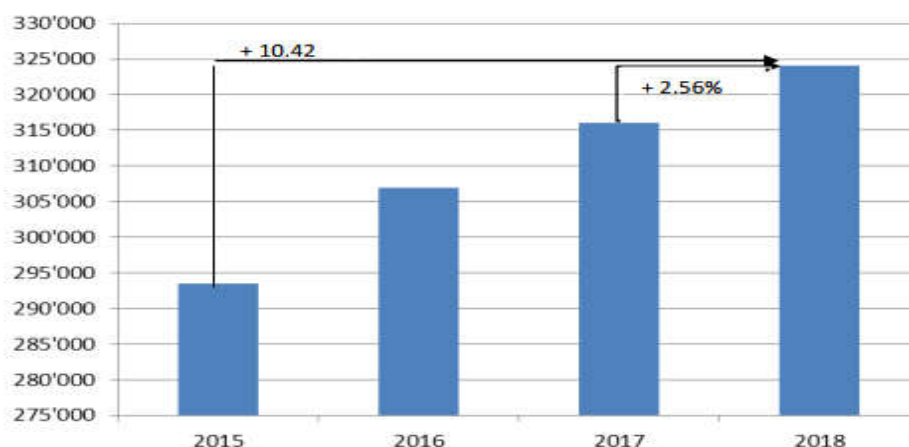


Evolution des heures relevées par prestation d'aide et de soins de 2016 à 2018





Evolution des heures d'aide et de soins de 2015 à 2018



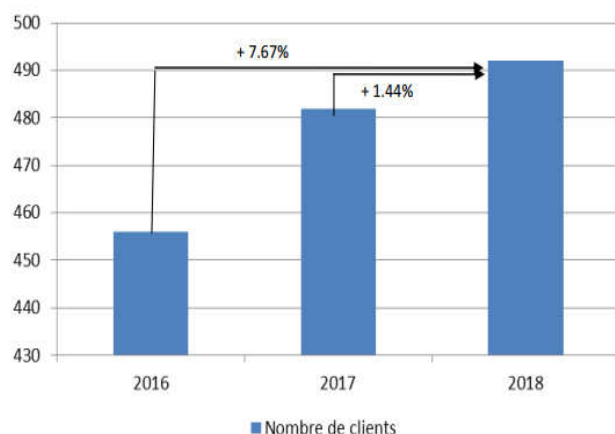
RSRL : Travail en réseau : collaboration avec RSRL (Réseau Soins Région Lausanne)

Afin de faciliter les flux des patients en aval de l'hôpital aigu et d'améliorer leur transition entre l'hôpital et la communauté, le CHUV, avec son service de gériatrie et de réadaptation gériatrique (REAGER) et l'APROMAD, avec son équipe de READOM, proposent une *filière de réadaptation gériatrique hospitalière et extrahospitalière* qui permet de poursuivre, à domicile, la réadaptation des patients (de plus de 65 ans) hospitalisés au CHUV avec des besoins de réadaptation légers à modérés.

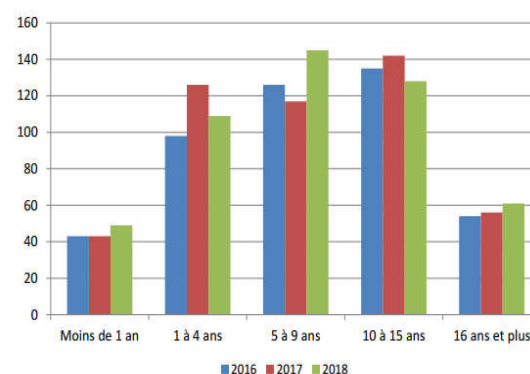
Equipe cantonale de Soins infirmiers pédiatriques à domicile (SiPeD) :

Les enfants

Evolution du nombre annuel d'enfants



Répartition des enfants par classe d'âge



Le SiPeD est un acteur extrêmement important dans le système de santé vaudois.

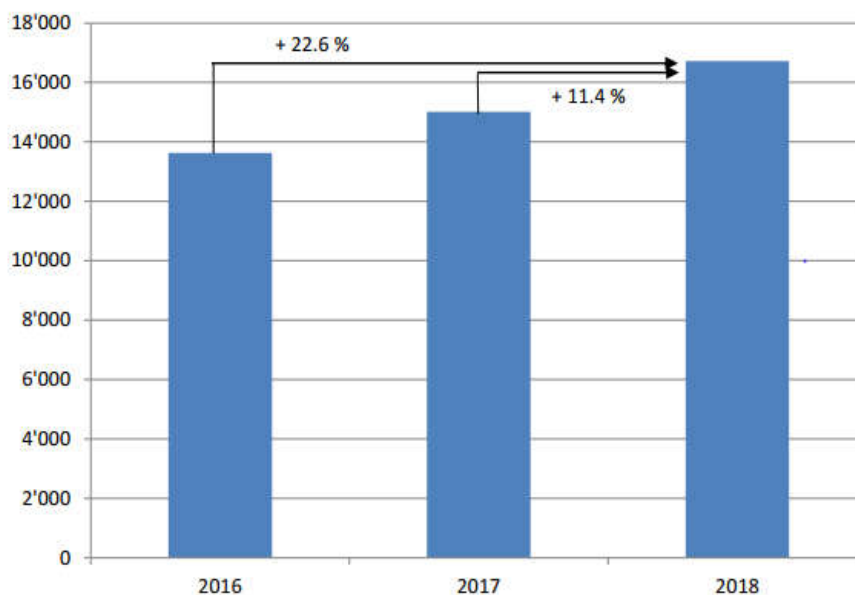
L'évolution des heures de soins effectués par le SiPeD entre 2015 et 2018, est de plus de 52% alors que sur la même période, l'évolution du nombre d'enfants pris en charge est d'un peu plus de 8%.

Avant la mise en place de cette équipe, ces enfants restaient à l'hôpital où ils recevaient leur traitement, pouvant aujourd'hui être administré à domicile. Actuellement, grâce à cette organisation et les compétences spécifiques des infirmiers/ères de l'équipe, des soins d'un niveau de technicité très élevé sont dispensés sur le lieu de vie de l'enfant, que ce soit son domicile, son école ou institution, mais aussi des lieux de vacances.



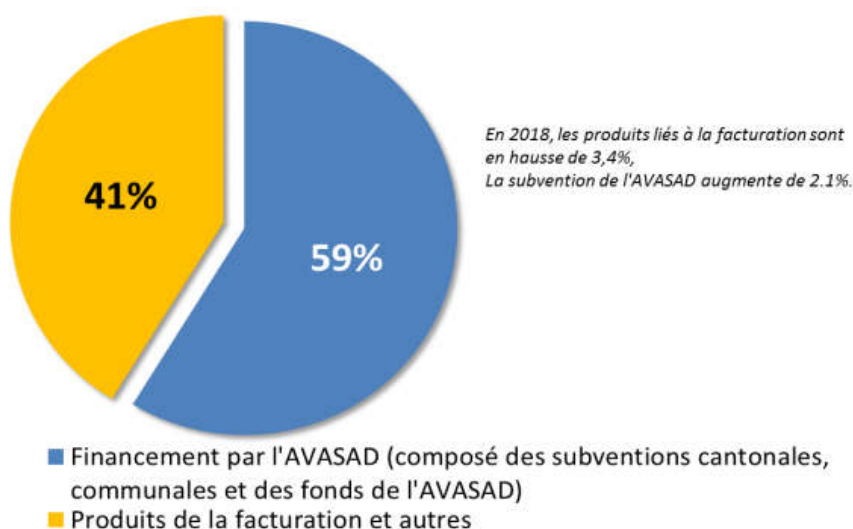
Les prestations

Evolution des heures relevées d'aide et de soins de 2016 à 2018



7.4. AVASAD (Association vaudoise d'aide et de soins à domicile)

Répartition des produits



Sur l'ensemble du canton, l'AVASAD connaît en 2018 une croissance d'activités similaire à 2017 en raison de l'augmentation de la population et des services à délivrer. Les prestations de soins infirmiers sont en hausse conformément aux attentes et en lien avec les besoins des clients. L'augmentation des activités est également à mettre en lien avec l'important soutien apporté aux proches-aidants, partenaires essentiels dans le maintien à domicile. Notre contribution en 2018 est de fr. 94.- par habitant.

Tenant compte du projet de convention signé en septembre entre les Associations représentatives des communes et le Conseil d'Etat (transfert complet du financement public de l'AVASAD au Canton dès 2020), le Conseil d'administration a pris la décision de proposer une dissolution partielle du fonds des communes et de réduire le montant de la contribution par habitant en 2019.



7.4 Bibliothèque régionale Echallens

C'est :

- 16 communes partenaires qui paient annuellement une contribution de fr. 2.50/habitant
- 26'805 ouvrages disponibles
- 52'305 prêts pour 36'423 enfants, 7960 adultes et 7922 prêts scolaires
- 9h /semaine d'ouverture publique
- Des animations ponctuelles pour la jeunesse une fois par mois
- Des abonnements attractifs :
 Jeunes (0-18 ans) : gratuit
 Adultes : CHF 40.-/an



<http://www.bibliotheque-echallens.ch>

7.5 Défibrillateurs

Rappel des emplacements des 4 armoires avec défibrillateurs, une dans chaque village :

Poliez-le-Grand



Dommartin



Naz



Sugnens



8 Services industriels - Service des eaux

Tous les villages de Montilliez sont raccordés aux associations respectives, soit AIAE et AIEHJ.

- L'AIEHJ (Association Intercommunale des Eaux du Haut-Jorat) approvisionne en eau le village de Dommartin et vend de l'eau à l'AIAE. La production annuelle moyenne de ces trois dernières années pour les sources appartenant à l'association est de 616'647 m³, soit environ 1'173 lit/min. Pour 2018 cela représente 271'273 m³.
- L'AIAE (Association intercommunale d'Amenée d'eau Echallens et environs) fournit de l'eau à Naz, Sugnens et Poliez-le-Grand ; l'eau gérée en 2018 représente 1'428'771 m³ répartis par une production des sources de 630'921 m³, achat à Eau Lausanne de 526'479 m³ et à l'AIEHJ de 271'371 m³.

Comme vous pouvez le constater, les besoins en eau sont importants, les associations en sont pleinement conscientes c'est pour cela qu'un gros travail de recherche et d'amélioration, soit des captages et améliorations des captages existants, soit des liaisons intercommunales, sont étudiés en permanence. 2018 n'a pas engendré pour la commune de grosse surprise sur le réseau communal.



Encore un petit rappel :

- l'AIEHJ regroupe les communes d'Hermenches, Jorat-Menthue, Poliez-Pittet, Montilliez et Rossenges,
- l'AIAE regroupe les communes d'Echallens, Corcelles-Chavornay, Villars-le-Terroir, Oulens, St-Barthélemy, Pailly, Oppens, Montilliez, Vuarrens, Penthérez, Goumoens, Fey et Montilliez.

L'eau reste de bonne qualité sur l'ensemble de la commune, les résultats d'analyses sont affichés au pilier public et disponibles sur le site internet communal.

9 Conclusion

L'année 2018 s'est déroulée à la satisfaction de la Municipalité qui s'est efforcée de gérer le ménage communal d'une manière rigoureuse, en respectant le budget, et en veillant en permanence au maintien du bien-être de notre collectivité.

En 2019 la Municipalité s'est fixé les priorités suivantes :

- Réfection intégrale de la route de Sugnens à Poliez-le-Grand ;
- Réfection intégrale de la route de Moudon à Poliez-le-Grand ;
- Réfection intégrale de la place de la grande salle à Poliez-le-Grand ;
- Préparation des conditions cadres pour réaliser la route d'accès au Pâturage de Sugnens en 2020;
- Début de la transformation de l'ancien collège de Dommartin (3 logements) ;
- Travaux d'assainissement thermique au Temple de Dommartin ;
- Travaux préparatoires pour le PGA ;
- Agrandissement du columbarium à Poliez-le-Grand ;
- Amélioration des aménagements à la déchèterie en Fauvez ;
- Mise en place du nouveau réseau d'éclairage public à Montilliez ;
- Etude pour la renaturation du Botterel ;
- Liaison eau potable et épuration à la ferme des Novalles ;
- Aménagement d'un coin détente-amusement au chemin du Collège à Naz.

Pour y parvenir, la Municipalité compte sur le soutien du Conseil communal qu'elle remercie pour la confiance témoignée tout au long de l'année.

L'exécutif remercie également toutes les personnes qui, selon leurs disponibilités et compétences, contribuent au bon fonctionnement de notre collectivité.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

La Secrétaire :

J.-C. Gilliéron

M. Pahud